



# Aidez nous ma petite fille et moi s'il vous plaît..

Par **Alana09**, le **24/09/2018** à **10:28**

Bonjour à tous et à toutes,

tout d'abord je voulais vous remercier d'avoir pris le temps de lire mon message.

Voici ma situation:

Je suis tombée enceinte d'un homme qui quand l'a appris m'a laisser tomber j'ai passé 10 mois sans aucune nouvelle

Un mois après la naissance de ma petite fille, son géniteur m'a recontacté mais seulement pour moi et non pour ma petite fille en me disant qu'il voulait me voir mais pas elle... Il est venu nous voir et a voulu "s'occuper de sa famille" mais ne s'est jamais impliqué de nombreuse absence dues à des voyages pour les loisirs son travail était sur les foires expo en plus il n'était jamais présent ni pour moi ni surtout pour sa petite fille.

Quand il était présent il sortait tout le temps jusqu'au levé du soleil et rentrait complètement ivre et/ou drogué..

Il ne s'occupait que rarement d'elle et quand c'était le cas et qu'il lui donnait le bain il l'a laissait seule dedans quittant la pièce ou alors toute seule sur le canapé alors qu'il était sur son portable..

Il n'était pas présent ni pour Noël ni pour son anniversaire ni pour la fête des pères...

Il avait toujours mieux à faire.. Il a refusé de passer son permis pour m'aider parce que sinon monsieur ne pourrait plus boire..

Un jour alors que je lui ai laissé la petite le temps d'une soirée pour faire un test je suis rentrée plus tôt que prévu et la je l'ai retrouvé complètement ivre avec un ami a lui en train de taper de la cocaïne sur ma table de salon alors que la petite était malade..

Il se comportait avec moi d'une manière execrable il été méchant rabaissant rabaissait sans cesse ma vie ma famille et mes amis.. et tant que je ne pleurait pas il n'arrêtait pas et une fois qu'il me voyait pleurer il se mettait a sourire et ca devant ma petite fille ce qui faisait pleurer la petite..

Ça en était de trop j'ai mis fin à cette histoire j'avais donné trop de chance et j'avais réalisé qu'il constituait un danger pour notre petite fille..

Je n'ai jamais refusé qu'il voit sa fille mais c'était quand il voulait et qu'il n'avait rien d'autre a faire et un jour...

J'ai reçu une lettre de son avocate demandant un weekend sur deux tous les mercredis et la moitié des vacances.... ( il utilise ma petite fille pour me faire du mal)

Mon avocate a immédiatement attaqué mais il s'est passé de nombreuses choses plutôt étranges..

C'est lui qui a obtenu une date alors que c'est moi qui ai attaqué et c'est moi qui est du aller

chercher chez l'huissier l'assignation à comparaître.. est-ce normal ?\$

Bizarrement l'audience à été mise le lendemain de son retour de voyage du Mexique qui avait duré 3 semaines..

Ensuite j'ai transmis à mon avocate de nombreuses pièces prouvant chaque fois son incapacité a s'occupé de sa fille ainsi que le détachement dont il faisait preuve mais elle ne ma jamais montrer ce qu'elle avait sélectionner et aujourd'hui je lui ai demandé mon dossier pour faire appel et aucune réponse depuis une semaine le délai d'appel étant dans 3 jours.... le jour de l'audience monsieur s'est planté tout seul quand la juge lui a proposer un jour et qu'il a dit qu'il était pas disponible 5 jours sur 7... Il lui a clairement dit que du 6 septembre au 9 décembre il ne pourrait pas prendre sa fille.... la juge lui a dit que c'était n'importe quoi qu'on ne faisait pas une demande si on était pas capable de l'appliqué... Cependant elle lui a donné ce qu'il voulait et plus encore.. aujourd'hui je suis obligée de donner ma fille a n'importe qu'elle personne qu'il a désigné tous les mercredi un week-end sur deux et la moitié des vacances et il me fait chanter si je veux la garder il faut que je lui écrive tous les jours... Je suis obligée de donner ma petite fille à toutes les personnes qui ont conseillés un jour à ce monsieur de ne pas reconnaître cette petite c'est terriblement dur et quand elle revient elle est très énervée et elle qui faisait ses nuit depuis l'âge d'un mois se réveille toutes les heures... De plus les dernières pièces de la partie adverse (quelques messages ou il dit qu'il veut voir la petite( seulement a partir du moment où il a eu la date de l'audience il est malin!)) m'ont été transmise seulement 2 h avant l'audience et la juge a écrit dans la décision que ces échanges qui montrent qu'il veut s'investir ( comme si elle avait pas vu mes pièces ou il dit qu'il n a aucun problème a partir loin de sa fille pendant 5 semaines etc) ses pièces étant hors délais sont elles acceptable vu que je n'en ai pas eu connaissance et donc pas eu le temps de préparer ma defense ?

Mon avocate en plus d'avoir été très en retard ne m'a pratiquement pas défendu mais plus encore elle a fait signifier mon jugement a "ma demande" sans que je lui ai dit quoi que se soit bien au contraire alors qu'au téléphone quand je lui ai demandé si le mail suffisait a faire applique le jugement elle ma dit oui sinon il le fera signifié... ce qui reste bizarre puisque si j'ai été assignée c'est lui qui aurait du le faire signifié non ?

**J'ai besoin de votre aide pour y voir plus clair...**

dans tout cela y a t'il un vice de procédure ou un vice de forme et si oui peut on l'utiliser pour que le jugement soit rendu caduque ??

Ou alors que puis je faire ?

C'est un homme est un monstre un vrai de vrai et je n'ai plus de solutions...

Une maman désespérée....

Merci de vos réponses